

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**du Bureau communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle**

SÉANCE DU 15 MAI 2025

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	9
PRESENTS	9
VOTANTS	9

CONVOCATION

Datée	du 07/05/2025
Affichée	le 07/05/2025

OBJET

**Engagement de la
Communauté de communes
des pays de L'Aigle dans le
programme Défi-toit de
l'ADEME**

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze mai à dix-neuf heures, les membres du Bureau communautaire légalement convoqués le sept mai 2025, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Michel LE GLAUNEC a été nommé secrétaire de séance.

Étaient présents : Jean SELLIER
Philippe VAN-HOORNE
Michel LE GLAUNEC
Serge DELAVALLÉE
Guy MARTEL
François BRIZARD
Nathalie LENÔTRE
Jean-Luc BEAUFILS
Véronique HELLEUX

Monsieur le Président, rappelle aux membres du Bureau que lors de sa séance du 19 octobre 2023, le Conseil communautaire a approuvé le programme d'actions du contrat d'objectifs territorial (COT). Sur la thématique « Partenariat – Communication – Coopération », une action d'engagement des habitants dans des démarches concrètes de réduction des déchets et de sobriété est inscrite. Cette action pouvant prendre la forme d'un défi citoyen fait également parti des objectifs à atteindre pour bénéficier d'une partie de la subvention ADEME dans le cadre du contrat.

Le programme Défi-toit en partenariat avec l'ADEME et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Vallée de l'Orne répond à cet objectif. Cette opération collective a pour but de déployer les écogestes du quotidien sur le territoire.

- La cible : entre 20 et 25 familles.
NB : on entend famille au sens large à savoir 1 ou plusieurs personnes avec ou sans enfant(s)
- L'objectif : adopter un mode de vie plus sobre en intégrant des écogestes dans le quotidien et en les pérennisant
- Les moyens : l'accompagnement hebdomadaire, et pendant 6 mois des familles par le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) sur 4 thématiques : se loger, se déplacer, se nourrir, consommer

L'opération se déroule en plusieurs étapes :

- 1/ la communication du programme au grand public et le recrutement des familles
- 2/ le début des défis
- 3/ le point à mi-parcours
- 4/ la clôture des défis
- 5/ l'évaluation finale

Durant la période du défi, et outre l'accompagnement individuel, le CPIE transmet des cahiers d'écogestes et des boîtes à outils de changement de comportement, organise des ateliers thématiques, crée des groupes privés entre participants et animateurs sur les réseaux sociaux.

La communication autour de ce dispositif ainsi que le « bouches à oreilles » permettra de diffuser les bonnes pratiques à l'ensemble des habitants du territoire.

Le budget prévisionnel pour cette opération est d'environ 21 000 € HT. Mener à bien cette opération permettrait d'atteindre un des objectifs fixés par l'ADEME et de déclencher une subvention de 12 500 €. Le reste à charge pour la collectivité serait donc d'environ 8 500 € HT.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération n° 2021-09-30-151 du conseil communautaire en date du 30 septembre 2021 portant engagement de la communauté de communes dans un Contrat d'Objectif Territorial avec l'Agence de la Transition Ecologique,
- Vu la délibération n° 2023-10-19-189 du conseil communautaire en date du 19 octobre 2023 approuvant le programme d'actions du Contrat d'Objectif Territorial,
- Vu le budget primitif 2025,

Le Bureau, après en avoir délibéré :

- **CONFIRME** l'engagement de la CdC des Pays de L'Aigle dans le programme Défi-toit de l'ADEME;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention à intervenir avec le CPIE Vallée de l'Orne et tous documents relatifs à ce dossier.

VOTE : 7 POUR

2 ABSTENTIONS (Philippe VAN-HORNE, Jean-Luc BEAUFILS)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 16 MAI 2025
Publié en ligne le 16 MAI 2025
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER



A handwritten signature in blue ink, overlapping the circular stamp.